RCS : MONTPELLIER
Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 03587
Numéro SIREN : 843 386 012
Nom ou dénomination : ABC DROIT

Ce dépôt a été enregistré le 04/11/2021 sous le numéro de dépôt 19725

Pour copie certifiée
Conforme à l'original
le 22/10/2021
La Présidente

ABC DROIT
Société par actions simplifiée
Titulaire d'un office d'Huissier de Justice
au capital de 10 200 euros
Siège social : 85, boulevard Camille Blanc
Centre d'Affaires Orphée, 34200 SETE
843 386 012 RCS MONTPELLIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 19 DECEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le dix-neuf décembre,
A 10 heures,

Les associées de la société ABC DROIT se sont réunies en Assemblée Générale Extraordinaire, 85, boulevard Camille Blanc, Centre d'Affaires Orphée 34200 SETE, sur convocation adressée à chaque associée.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associées présentes.

L'Assemblée est présidée par Maître Marie-Pascale CUCURNY, en sa qualité de Présidente de la Société.

Maître Delphine AMRANI est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associées présentes, représentées ou ayant voté par correspondance possèdent 1020 actions sur les 1020 actions ayant le droit de vote.

La Présidente de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant plus 50 % des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associées,

- la feuille de présence et la liste des associées,

- un exemplaire des statuts de la Société,

- le rapport de la Présidente,

- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

AA DA MPC

La Présidente déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associées ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la Présidente,

- Modification du premier exercice social,

- Modification corrélative des statuts,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la Présidente indiquant les motifs de la modification de la date du premier exercice social.

Puis la Présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente, décide une modification de la date du premier exercice social de la société, soit un premier exercice social clos le 31 décembre 2020.

En conséquence, l'Assemblée modifie l'article 6 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 6 - EXERCICE SOCIAL

Début inchangé.

Est modifié l'alinéa suivant :

Le premier exercice social sera clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associées.

AA DA MC

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associées.

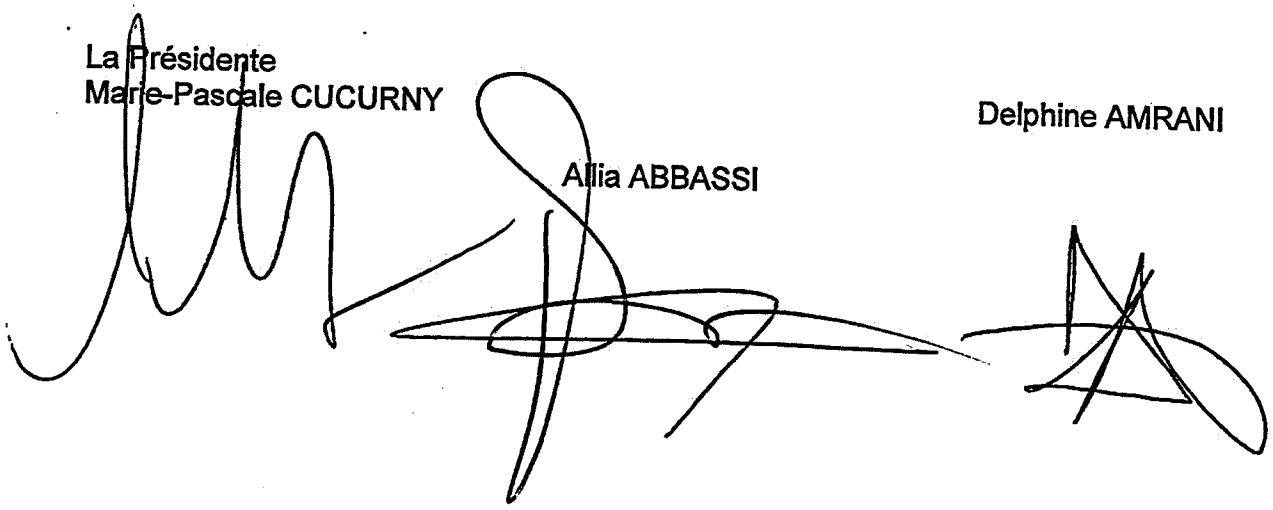
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

La Présidente
Marie-Pascale CUCURNY

Delphine AMRANI

Alia ABBASSI



AA